

Objectifs de la formation

MAINTENIR LES COMPETENCES DU SST

- **Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail** → INTERVENTION
- Et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, **mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son établissement** → PREVENTION

Public et prérequis

- Tout salarié
Effectif de 4 personnes min. à 10 personnes max.
- **Etre en possession d'un certificat de SST**
Rappel : Le certificat SST impose une formation continue obligatoire. **Pour que le certificat reste valable, le prochain Maintien et actualisation des compétences-MAC doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la dernière formation.**

Durée

- **1 jour, soit 7h**

Méthodes et Moyens pédagogiques

Alternance de méthode active et méthode « étude de cas » par jeux de rôle et/ou jeux de simulation

- **Exposés interactifs et étude de cas**, par vidéo-projection, utilisation du Plan d'intervention SST, de support photo, de chasses aux risques, de vidéo du type « Histoires ordinaires » (INRS)
- **Démonstration pratique, par apprentissage des gestes** (mannequins adulte, enfant, nourrisson, masque de visage et feuilles de protection, défibrillateur automatisé externe de formation avec jeux d'électrodes Adulte et Enfant).
- **Mise en situation d'accident du travail simulés en salle**, à l'aide de matériel, outils, maquillage « simulation de blessures », etc.
- **Remise d'un mémento reprenant l'essentiel de la formation**
- **Intégration de documents internes fournis par l'entreprise** (Procédure de consignes interne en cas d'accident, protocole sur l'organisation des secours, etc...)
- **Possibilité de réaliser des accidents simulés filmés au sein de l'établissement**, à l'aide de maquillage « simulation de blessures »



Validation

- **Au cours de la session** : ☞ **Le SST est évalué sur la base de gestion d'accidents simulés en salle ; sous forme d'évaluation formative**
- **En fin de session** : ☞ **Le SST est évalué sous forme d'évaluation certificative, sur la base de gestion d'accidents simulés en salle, ainsi que lors d'un questionnaire portant sur ses compétences en matière de prévention. A l'issue de cette évaluation favorable, le formateur délivre un certificat de sauveteur secouriste du travail.**
- **Une attestation de formation nominative sera également délivrée.**
- **Pour que le certificat reste valable, le prochain Maintien et actualisation des compétences-MAC (anciennement formation continue) doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale.**
- Les entreprises ou organismes peuvent assurer une MAC avec une périodicité plus courte entre deux sessions, sans toutefois en modifier la durée.

Formateur

L'action de formation est encadrée par un **organisme partenaire CARSAT Bourgogne-Franche-Comté**, et **habilité nationalement par l'INRS**.
La formation est animée par un **formateur SST ayant validé ses bases en prévention et à jour de sa formation continue**.

La formation pourra intégrer les éléments suivants, en fonction des informations fournies par l'établissement en amont :

- ➔ **Procédure interne de remontée d'informations, des acteurs de la prévention en interne**
- ➔ **Procédures internes existantes de consignation de l'Etablissement**
- ➔ **Procédure interne d'appel des secours de l'Etablissement**
- ➔ **Matériel présent dans l'Etablissement de : Pansement compressif prêt, Trousse de secours, Défibrillateur (localisation et utilisation) et autres matériels**

CONTENU

Programme conforme aux documents de référence et technique élaborés par l'INRS
COMPETENCES et Objectifs

→ **Présentation de la formation** : 5 min

→ **Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours** : 10 à 20 min

ACTUALISATION DES COMPETENCES :

→ **Rappels** :

1. **ROLE de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise** 15 à 30 min

- Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention (articulation avec les autres acteurs de la prévention, position de son action dans l'organisation de la prévention)
- Repérer les situations dangereuses dans une situation de travail (Notions de danger, situation dangereuse, événement dangereux, dommage)
- Supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses (actions de prévention, actions de protection)
- Informer en interne de la (des) situations dangereuse(s)
- Connaître le cadre juridique de son intervention

2. **Intervenir face à un accident : PREFAS** 5h à 5h30

→ **Actualisation de la formation** :

- aux modifications du programme,
- aux risques de l'entreprise ou de l'établissement

→ **Révision des compétences lors de l'intervention suivant le PREFAS :**

PROTEGER :

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

EXAMINER :

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Associer aux signes décelés le résultat à atteindre (signes, résultats à atteindre et ordre de priorité des résultats à atteindre)

FAIRE ALERTER ou ALERTER :

- Définir les éléments du message pour permettre l'organisation de l'intervention des secours
- Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Choisir parmi les personnes présentes, et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Respecter les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser l'arrivée des secours au plus près de la victime
- (éléments du message, transmission, consignes en cas d'accident prévues en interne)

SECOURIR :

- Déterminer l'action à effectuer l'action, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés (suivi de la victime, apparition de nouveaux signes, adaptation de sa conduite aux nouveaux signes détectés)

→ **Révision des conduites à tenir et des techniques parmi les cas suivants :**

la victime saigne abondamment

la victime s'étouffe

la victime ne répond pas : elle respire ou elle ne respire pas

la victime répond et se plaint de :

- Malaise ou brûlures ou douleur qui empêche certains mouvements ou plaie qui ne saigne pas abondamment

Selon le choix de l'entreprise, réalisation d'Accidents simulés :

Au cours de la journée : ☞ **Mise en place de 1 à 2 accidents simulés dans 1 à 2 secteurs de travail de l'Etablissement**
(préalablement définis avec le Responsable)

☞ **Gestion des accidents par le SST, filmés par le formateur**

☞ **Retour en salle pour la synthèse des cas concrets :**

Analyse des écarts repérés et pistes d'amélioration possibles

Ces mises en place d'accidents ont pour but de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST et les corriger.

→ **Evaluation certificative à partir d'accidents simulés des écarts par rapport au comportement attendu du SST** 1h à 1h30



→ L'action de formation sera clôturée par un questionnaire de satisfaction